

« Je veux travailler pour la collectivité »

PORTRAIT Damien, Bayonnais de 26 ans, est employé comme agent de sécurité saisonnier par la mairie d'Anglet

LAURE GIULY
bayonne@sudouest.fr

6 h 15, arrivée au poste de police. 6 h 30, départ pour la première patrouille de la journée. Les policiers municipaux arpentent le littoral avant de se diriger vers le centre-ville. Chargés d'assurer la sécurité et le respect de la tranquillité publique, ils guettent et surveillent la commune.

Damien est employé pour la deuxième année consécutive comme assistant temporaire de la police municipale (ATPM) d'Anglet. Il sert de renfort aux agents. « On a les mêmes missions que les titulaires mais pas de pouvoir », précise le saisonnier. Il patrouille avec eux mais ne peut ni interpellé, ni verbaliser. Il observe et prend des notes. « En théorie, on ne doit pas intervenir mais s'il y a un cas de force majeure, ou même une grosse bagarre, on agit », avoue Damien.

« Un travail de terrain »

Ils sont quatre saisonniers ATPM, la mairie embauchant également huit agents de surveillance de la voie publique (ASVP) pour l'été. Payés au SMIC, ils travaillent dix heures par jour, trois à quatre fois par semaine.

Le service du matin commence à 6 h 30 jusqu'à 16 h 30 et celui du soir, de 15 h 15 à 1 heure du matin. La police nationale prend le relais entre 1 heure et 6 h 30. Sauf pour les événements exceptionnels, comme le 14 juillet et le 15 août, où plus d'effectifs sont mobilisés pour



Damien et son collègue Fred, en mission d'îlotage. PHOTO JEAN-DANIEL CHOPIN

assurer la sécurité. « C'est un travail de terrain, confie Damien. On montre qu'on est là, on dissuade, mais on donne aussi des renseignements ». En plus des patrouilles, les policiers sont également appelés pour intervenir, souvent pour des problèmes de voisinage ou de stationnement.

Parmi ses expériences les plus marquantes, Damien se souvient d'une fois où lui et ses collègues ont dû expulser un sans domicile fixe d'un bâtiment municipal lais-

sé à l'abandon. « On lui a demandé de partir alors qu'il n'avait nulle part où aller. Ça fait forcément réfléchir », confie le jeune homme, peiné.

Il se rappelle aussi d'une intervention particulièrement choquante, lors d'une noyade à la plage du Club. Selon le saisonnier, ce qui rend cette profession forte et passionnante, c'est le contact avec les gens. « On rencontre beaucoup de gens, parfois complètement désespérés ou énervés. C'est un métier très humain », explique-t-il.

Vocation pour le public

Titulaire d'une licence et d'une maîtrise de droit, le jeune homme

a passé cette année les concours de la fonction publique. Reçu, il quittera Anglet à la fin de l'été pour s'installer à Paris. Il occupera le poste de chef de documentation juridique au ministère des Armées, en tant que titulaire. Il y fera de la veille sur le droit international, européen et administratif.

« J'ai vocation à servir le public, c'est ma passion », affirme le jeune homme. « C'est pour cela que j'ai passé les concours, je veux travailler pour la collectivité. »

Pour l'instant, Damien a peu de détails sur le contenu exact de ses futures missions. Seule certitude : son emploi du temps sera bien rempli. Ce n'est pas un problème pour ce passionné.